## Demande de crémation

## à présenter au Maire de la Commune de Mise en Bière

A Madame/Monsieur le Maire de	
Je soussigné(e) Madame, Monsieur	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ur les autres ayants droit pour pouvoir aux funérailles de :
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Prénom :
•	
•	à
• •	à
	CDÉMATORUMA DE
Sollicite i autorisation de cremation at	CRÉMATORIUM DE
Conform2ment aux dispositions des a Collectivités Territoriales dont j'ai pris	rticles R.22113-34 à R.22113-39 du Code Général des connaissance ci-après.
*Le défunt était porteur – n'était pas p	porteur de prothèse fonctionnant au moyen d'une pile.
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRI	TORIALES
•	était porteuse d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile, un e la récupération de l'appareil avant la mise en bière.
Article R.2213-34 – L'autorisation de crémat	ion est accordée par le Maire sur justifications suivantes :
la qualité pour pouvoir aux funéra	volontés du défunt ou, à défaut, la demande de toute personne qui a ailles et justifie de son état civil et de son domicile at que le décès ne pose pas de problème médico-légal.
En cas de problème médico-légal, le Maire Parquet.	e ne peut délivrer l'autorisation de crémation qu'après autorisation du
DESTINATION DES CENDRES :	
Je joins à la présente demande la Déc ci-après (article 2213-39 du C.G.C.T.)	claration de destination des cendres prévue dans es conditions
	cellement sur une concession – inhumation ou dispersion des cinéraire
L'opération doit faire l'objet d'une aut	torisation du Maire de la commune concernée.
	éfunt dépôt ou inhumation en propriété privée ou dispersion en claration au Maire de la commune concernée.
Les cendres seront reprises au crémat	orium par
Fait à	le
*Rayer la mention inutile	(Signature)

## Pompes Funèbres et Marbrerie – VASSART – CLAUDEL – 9 Avenue de Verdun 55700 STENAY Tél.: 03.29.80.32.30

Je soussigné(e)	)	
Ayant qualité p	, pour pouvoir aux funérailles, a l'honneur d	
cendres de :	(1)014 . 5 (	
· ·		
Dont la dépouil	ille mortelle fera l'objet d'une crémation a	u crématorium de
Feront l'objet d	des dispositions suivantes (Cocher la case	correspondante) :
☐ La dispersion	n sera effectuée le	
Au jardin du So	ouvenir de	
-	l'identité du défunt □ ACCORD <b>(Coch</b>	
	□ DÉSACCORD	
•		
A l'endroit suiva	vant en pleine nature (sauf sur les voie pub	liques)
Heure de la dis <sub>l</sub>	spersion: : Par (qui ?)	
	•	
	ins une concession pleine terre ou caveau	•
• Cor	ncession	
• Dar	ns une case de columbarium	
☐ Scellement d'	l'urne sur un monument au cimetière de .	
• Cor	ncession	
• Dat	ite et heure du scellement d'urne	
Dat		
☐ L'urne conter	nant les cendres sera conservée :	
	ı crématorium	
	ins un édifice culturel dans <b>un délai qui ne</b>	nourra excéder 1an (Anrès accord de
- Dai	inis an earnee carearer dans an aciai qui ne	positio executi Tair (Apres accord ac

l'Association chargée du culte)

Dans le cas d'un dépôt temporaire au crématorium ou dans un édifice culturel, j'atteste avoir pris connaissance que l'urne ne peu être conservée au-delà d'une année et à défaut de réclamation, les cendres seront dispersées dans le Jardin du souvenir le plus proche du lieu de dépôt.

La présence déclaration donne suite : (Rayer la mention inutile)

- À L'absence de volonté précise du (ou de la) défunt(e) et dans ce cas, je me porte fort dans sa décision.
- À la nécessité d'appliquer les dernières volontés du (ou de la) défunt(e) dont j'apporte la preuve par la lettre manuscrite.

Dans l'éventualité d'une dispersion en pleine nature, j'atteste avoir pris connaissance d'en effectuer la déclaration à la Mairie du lieu de naissance du (ou de la) défunt(e).

Fait à		 	 	 	
Le		 	 	 	
(Signa	ture)				